

16ème TOURNOI INTER-RÉGIONAL de SAINT AVERTIN (37)

SAMEDI 20 FEVRIER et DIMANCHE 21 FEVRIER 2010

1. GENERALITES

La section Tennis de Table de Saint Avertin organise les 20 Février et 21 Février 2010, dans la salle des Aubuis un tournoi Inter-Régional ouvert aux licencié(e)s, qui se déroulera sur 24 tables et comptera 14 tableaux.

Le tournoi est homologué sous le n° 5-0910 de la Ligue du Centre.

2. ORGANISATION GENERALE

Attention pointage 30 minutes avant le début des tableaux

SAMEDI 20 FEVRIER 2010				
POINTAGE	HORAIRES	TABLEAUX	CATEGORIES	TARIFS
10 H 00	10 h 30	A	5 à 8 soit ≤ 899 points pour Dames et Messieurs	6 €
11 H 00	11 h 30	B	5 à 11 soit ≤ 1199 points pour Dames et Messieurs	6 €
12 H 00	12 h 30	C	5 à 13 soit ≤ 1399 points pour Dames et Messieurs	6 €
14 H 00	14 h 30	D	Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors GARCONS	6 €
14 H 00	14 h 30	E	Benjamins, Minimes, Cadettes et Juniors FILLES	6 €
14 H 00	14 H 30	F	(tableau 40 ^{ème} anniversaire) ouvert seulement aux anciens du SASTT licencié(e) avant septembre 2009	6 €
15 H 30	16 h 00	G	5 à 15 soit ≤ 1599 points pour Dames et Messieurs	6 €
19 H 00	19 h 30	L	COUPE DAVIS A 110 soit ≤ 2598 points	12 € par équipe
20 H 00	20 h 30	M	COUPE DAVIS A 80 soit ≤ 3198 points	12 € par équipe

Attention pointage 30 minutes avant le début des tableaux

DIMANCHE 21 FEVRIER 2010				
POINTAGE	HORAIRES	TABLEAUX	CATEGORIES	TARIFS
8 H 00	8 h 30	H	5 à 17 soit ≤ 1799 points	6 €
9 H 00	9 h 30	I	5 à 20 soit ≤ 2069	6 €
11 H 00	11 h 30	J	5 à N° 400	8 €
11 H 30	12 h 00	K	TOUTES SERIES DAMES	10 €
12 H 30	13 h 00	N	OPEN DE ST AVERTIN (ouvert qu'aux numérotés) soit ≥ 2069	12 €

3 . LES ENGAGEMENTS

Les inscriptions devront parvenir impérativement **avant le jeudi 18 Février 2010 à 21 h 00 :**

Par Courrier à : **SAS Tennis de Table, 31-33 rue Frédéric Joliot-Curie, 37550 Saint Avertin**

Par e-mail : **sastt37@gmail.com**

Par FAX : **02.47.71.06.69**

Aucune inscription ne sera validée par téléphone.

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée, et une liste d'attente sera effectuée si les tableaux sont complets.

Les inscriptions sur place seront acceptées, si les tableaux ne sont pas complets.

4 . REGLEMENT

Le Juge Arbitre du tournoi sera Monsieur Lebon Philippe JA3, il sera seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel. Il sera secondé de Monsieur Lançon Vivien, également JA3.

Le tirage au sort sera effectué en public le samedi 20 Février 2010 salle des Aubuis à Saint Avertin à partir de 8 h 30.

Les jeunes ne sont autorisés qu'à participer à deux tableaux, le leurs compris. Le meilleur de chaque catégories sera récompensé, (exemple : le dernier benjamins perd en ¼, il sera récompensés comme étant le meilleur benjamin.)

Les féminines sont autorisées à participer aux tableaux masculins.

Pour le tableau du 40^{ème} anniversaire (F), ne sont autorisés à participer que les personnes ayant eut une licence au club de Saint Avertin Sport Tennis de Table. Les adhérents actuels ne peuvent y participer. Ce tableau est ouvert également aux non-licenciés, toutefois, aucun résultat ne sera pris en compte pour le classement FFTT.

Pour la coupe Davis, les joueurs(ses) pourront s'engager que dans une seule coupe Davis .

Le samedi les joueurs(ses) **peuvent faire aux maximum 2 tableaux + 1 coupe Davis.**

Le dimanche les joueurs(ses) **peuvent faire aux maximum 2 tableaux.**

L'OPEN de St Avertin n'est ouvert qu'aux joueurs numérotés. Celui-ci comprendra un maximum de 24 joueurs. Ne seront définitivement inscrit, que les 24 meilleurs joueurs aux classements fftt de janvier 2010. (autrement-dit, la priorité sera donnée aux meilleurs joueurs du classement national officiel).

Les tableaux se dérouleront au premier tour par poules de trois ou quatre joueurs, avec une ou deux sorties par poule, ceci en fonction du nombre d'engagés. Les tableaux se poursuivront par éliminations directes. Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches. Pour les deux Coupes Davis, les tableaux se feront par élimination directe et au score acquis (3 points).

Chaque joueur devra se faire pointer à la table du Juge Arbitre, au plus tard 15 minutes avant le début du tableau, sauf coupe Davis 30 minutes.

Tout joueur devra présenter sa licence au Juge Arbitre pour avoir le droit de participer à ce tournoi.

Tout joueur n'ayant pas répondu à l'appel de son nom dans un délai de 10 minutes pourra être éliminé.

Le club se réserve le droit d'annuler un tableau, si le nombre de participants est inférieur à 10 engagés, les tableaux sont limités à 48 engagements.

Tout joueur éliminé sera tenu d'arbitrer une rencontre.

Les joueurs doivent se présenter à la table en tenue sportive et réglementaire.

Le club de Saint Avertin décline toute responsabilité en cas d'accidents, pertes , de vols ou tout incident survenu au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et les trajets.

Il est interdit de porter des chaussures de ville sur les aires de jeu.

Il est interdit de fumer et de manger dans la salle de compétition. Une salle spécialement aménagée sera à la disposition de tous.

Un buffet bar sera à la disposition des participants et des spectateurs.

Un plan d'accès et un listing d'hôtels seront fournis à chaque club.